

Jaeger, Emmanuel. - Dissertation sur les végétaux antisypilitiques et notamment sur les bons effets du smiguet piquant (smilax aspera) dans le traitement des maladies vénériennes

1813.

Strasbourg : Impr. Levrault

Cote : Str 1813 t. XVIII 2è p. n° 11

DISSERTATION
SUR LES
VÉGÉTAUX ANTISYPHILITIQUES,
ET NOTAMMENT
Sur les bons effets du smiguet piquant (*smilax*
aspera, L.), dans le traitement des maladies
vénéériennes :

PRÉSENTÉE ET SOUTENUE
A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE STRASBOURG,

Le Lundi 18 Octobre 1813, à trois heures après midi,

POUR
OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE,

PAR

EMMANUEL JÆGER,

D'ILLKIRCH, DÉP. DU BAS-RHIN,

CHIRURGIEN AIDE-MAJOR EN RETRAITE.

~~~~~  
**STRASBOURG,**

De l'imprimerie de LEVRAULT, impr. de la Faculté de médecine.

1813.



# DISSERTATION

Sur les Végétaux antisyphilitiques, et notamment  
*Professeurs de la Faculté de médecine de Strasbourg.*

aspere, A.) dans le traitement des maladies

MM. CAILLIOT, Président.

vénéériennes.

Sur les bons effets de la

LAUTH,  
MEUNIER, } **CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES**  
TOURDES, } **Examineurs.**

BEROT,  
FLAMANT,

COZE.

GERBOIN,  
MASUYER.

ROCHARD.  
VILLARS.

Presque jamais la maladie vénérienne, abandonnée à elle-

même, n'est guérie par les seules forces de la nature; on peut

général qu'elle exige toujours l'usage de remèdes  
propres à combattre cette affection.

*La Faculté a arrêté que les opinions émises dans les dissertations  
qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs  
auteurs, et qu'elle n'entend ni les approuver ni les imputer.*



# DISSERTATION

Sur les Végétaux antisiphilitiques, et notamment sur les bons effets du smiguet piquant (*smilax aspera*, L.) dans le traitement des maladies vénériennes.

## CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

L'OPINION la plus générale sur l'origine de la maladie vénérienne est que cette maladie a été apportée d'Amérique en Europe vers la fin du quinzisième siècle. Elle est produite par un virus particulier dont on ne connoît point la nature, et qui se communique ordinairement par un coït impur, ou par son application sur des parties dénudées de l'épiderme. Ce virus manifeste sa présence par l'inflammation de la partie, par des tumeurs, des ulcères, des taches, des excroissances, etc.

D'abord, il borne son action à la partie primitivement affectée; mais par la suite, et à mesure qu'il est absorbé et transmis à la masse des humeurs, toute la constitution en est atteinte.

Presque jamais la maladie vénérienne, abandonnée à elle-même, n'est guérie par les seules forces de la nature; on peut donc dire en général qu'elle exige toujours l'usage de remèdes propres à combattre cette affection.

Parmi ces substances le mercure occupe à juste titre le premier rang. Suivant les uns, ce métal neutralise ou détruit le virus syphi-

<sup>1</sup> V. VAN SWIETEN, Comment. in HERMAN. BOERHAAV. aphoris. 1772; Lugd. Batavor., t. V, p. 560; et PINEL, Nosographie philos., 3.<sup>e</sup> édit., t. 3, p. 295.

liti que dans le corps, par une action chimique; selon d'autres, il le divise seulement, et le rend par là plus propre à être excréte par les différentes voies, et surtout par la peau; enfin, quelques-uns sont d'avis que, sans agir directement sur le virus, il imprime au système lymphatique, qui est le siège de la maladie, l'action propre à se débarrasser de la matière morbifique. Quoi qu'il en soit, l'expérience paroît avoir confirmé son efficacité depuis plusieurs siècles. Cependant on s'est aperçu de bonne heure, et nous le voyons encore très-souvent aujourd'hui, que dans les maladies vénériennes le mercure ne réussit pas toujours, soit que ce remède ait été donné inconsidérément en trop forte dose, au point d'imprimer au système lymphatique une action contraire à celle qui en auroit dû naître, soit que le virus ait été retenu ou rendu inaccessible à l'action du remède par l'irritation et les désordres que celui-ci a produits dans l'économie animale. Nous remarquons encore que dans plusieurs cas le mercure est sujet à occasionner des symptômes désagréables ou dangereux pendant que le malade en fait usage, ou qu'il laisse, après la guérison de la maladie, des accidens graves et fâcheux.

On a donc cherché depuis long-temps des remèdes qui, sans avoir aucune des qualités nuisibles du mercure, en eussent toutes les vertus. On savoit que les naturels de l'Amérique se guérissent promptement et sûrement de la vérole, sans avoir la moindre connoissance du mercure; mais on ignoroit la méthode qu'ils employoient. On ne pouvoit, sans doute, mieux y parvenir qu'en faisant des essais avec les plantes qui nous viennent de cette partie du monde, et principalement avec celles que nous savions être employées à cet effet par les nations sauvages qui l'habitent. Ces nations tirent leurs principaux remèdes du règne végétal, et possèdent souvent, relativement aux plantes, des secrets très-puissans qu'ignorent les nations éclairées.

Peu de temps après que la maladie vénérienne eut paru en Eu-



rope, on nous apporta d'Amérique plusieurs substances végétales auxquelles on attribuoit des vertus capables de détruire le virus syphilitique, ou du moins de réprimer ses effets. Telles étoient, par exemple, les bois de gayac et de sassafras, les racines de squine, et de salsepareille, etc.

On a donné à ces plantes le nom de *sudorifiques*, parce qu'on a remarqué qu'elles avoient la propriété de porter à la peau et d'exciter les sueurs; par la suite on a trouvé encore d'autres substances du règne végétal, et surtout des substances indigènes, auxquelles on a reconnu des propriétés analogues.

Il n'est pas rare de voir des affections syphilitiques invétérées empirer par un traitement mercuriel, et céder enfin au seul usage des sudorifiques et à un régime convenable.

On tâche dans ces cas d'entretenir continuellement une légère transpiration: on cherche à supprimer ou à ralentir les autres excrétiions par un régime approprié, afin de diriger exclusivement les forces vitales vers le système lymphatique et l'organe cutané; sans ces précautions, on ne parviendroit pas à une guérison radicale.

Cette méthode de traitement est surtout avantageuse dans les pays chauds, où la température élevée de l'atmosphère favorise beaucoup l'action des remèdes. Il faut observer aussi que dans ces pays les maladies vénériennes en général sont plus bénignes, et ne parviennent presque jamais au degré de malignité qui les fait résister quelquefois dans les pays du nord, aux traitemens les plus éclairés et suivis avec le plus de constance. On voit souvent, dans les climats chauds, des malades affectés de syphilis continuer leurs occupations ordinaires, se livrer même à des travaux pénibles, ou aux fatigues de la guerre, sans que pour cela leur maladie augmente.

BRUCE, dans son voyage en Abyssinie, dit que les maladies vénériennes sont très communes à Sennaar, mais jamais assez

graves, ni dans l'un ni dans l'autre sexe, pour empêcher les mariages. Les sueurs et l'abstinence, dit-il, suffisent pour les guérir, quelque invétérées qu'elles soient : au contraire, ajoute-t-il, ce qui est sans doute très-remarquable, le mercure les irrite et ne les guérit point.

J'ai fréquemment observé en Italie, où j'ai resté pendant cinq ans, que les sudorifiques, qu'on emploie ailleurs comme moyens auxiliaires, suffisent, dans la plupart des cas, pour opérer la guérison complète, et rendre l'usage du mercure absolument inutile. On craint tant en Italie de subir un traitement mercuriel, que beaucoup de malades vont se rendre tous les ans dans des grottes naturellement remplies de vapeurs chaudes, pour exciter la transpiration : tel est, par ex., le *sudatorio di S. Germano*, près de Naples.

Dans nos climats tempérés, on ne doit pas fonder beaucoup d'espoir sur les remèdes du règne végétal, employés seuls, pour la guérison radicale de la vérole, sans l'usage précédent ou concomitant du mercure. Ces remèdes sont très-utiles pour aider celui-ci dans son action. On a donc raison de dire que tel remède qui guérit la maladie vénérienne dans un pays, peut ne pas la guérir toujours avec le même succès dans un autre.

On a encore tiré parti des sudorifiques dans les maladies vénériennes locales. On a vu qu'ils augmentoient dans ces cas les fonctions des exhalans de la surface du corps, sans favoriser celle des inhalans, et qu'ils empêchoient par conséquent la trop prompt absorption du virus, et prolongeoient, si l'on peut ainsi dire, la localité de la maladie. Peut-être peuvent-ils servir encore à évacuer le virus absorbé avant qu'ils aient eu le temps de se fixer ou d'infecter tout le système lymphatique. Mais ce traitement doit néanmoins être combiné avec un pansement chirurgical approprié, et surtout avec des lotions émoullientes ou détersives, qui sont d'un grand effet pour enlever la matière virulente de dessus la partie affectée.



## Des végétaux antisiphilitiques.

Après ces préliminaires je vais entrer dans quelques détails sur les végétaux qu'on a mis en usage pour combattre le virus siphilitique; je les diviserai en deux classes, savoir les exotiques, et les indigènes en Europe. Parmi ces derniers, je fixerai principalement l'attention sur les bons effets du smiguet piquant (*smilax aspera, L.*) que j'ai souvent employé en Italie; et je terminerai par quelques observations qui serviront à prouver la vérité de ce que j'avance.

### PREMIERE CLASSE.

#### Végétaux antisiphilitiques exotiques.

##### 1.<sup>o</sup> Bois de gayac.

De tous les végétaux antisiphilitiques, le plus puissant, sans doute, est le bois de gayac, auquel, en effet, on a constamment donné la préférence. C'est un des remèdes les plus anciens dont on se soit servi pour guérir la maladie vénérienne. Il fut apporté des Antilles. Déjà en 1508 il étoit connu en Espagne, et en 1517 on en fit usage en Italie. Il acquit une telle réputation qu'on avoit presque entièrement renoncé à se servir du mercure.

Ce bois provient d'un arbre (*guayacum officinale, L.*) qui se trouve à Saint-Domingue, à la Jamaïque, au Brésil, aux îles Barbades, et autres régions de l'Amérique.

Il est très-résineux, dur et luisant; il n'a pas d'odeur; mais il présente une saveur âcre et amère.

Ce remède paroît agir principalement sur le système lymphatique et les conduits excréteurs du système cutané, comme excitant et comme tonique; il paroît aussi rendre la matière morbifique mobile et propre à être évacuée.



ULRICH DE HUTTEN<sup>1</sup> déclare qu'ayant été attaqué lui-même depuis neuf ans d'une vérole terrible avec des douleurs cruelles, exostoses, ulcères et carie aux os, amaigrissement extrême de tout le corps et marasme, il avoit inutilement essayé jusqu'à onze fois l'usage des frictions mercurielles, et qu'après des tourmens et des dangers inconcevables, il avoit été parfaitement et heureusement guéri par la seule décoction de gayac, dont il avoit fait usage pendant trente jours seulement.

BOERHAAVE nous apprend qu'il a guéri, avec la seule décoction de gayac et une diète sévère, deux jeunes gens atteints de la vérole la plus terrible, avec carie aux os, etc., laquelle avoit résisté à tous les traitemens. Il ajoutoit à ce secours des fumigations avec l'esprit de vin, pour faciliter la sortie de la sueur.<sup>2</sup>

La manière d'en user consiste à donner tous les jours, pendant cinq ou six semaines, deux ou trois verres de cette décoction. On garde pendant tout ce temps le lit ou la chambre, et on se restreint à une diète très sévère; on use de la seconde décoction de ce bois pour la boisson ordinaire. On la continue même pendant la convalescence, qu'on doit prolonger jusqu'à un mois.

FABRE<sup>3</sup> observe à ce sujet, que cette manière de traiter la vérole est peut-être trop négligée de nos jours. Ce n'est pas, dit-il, qu'elle soit comparable en général à la méthode des frictions; mais elle peut être utile dans une infinité de cas particuliers.

<sup>1</sup> *Libellus de guayaci medicina et morbo gallico; Mogunt. 1519.*

<sup>2</sup> DEHAEN, *Prælect. in BOERHAAVE institut. patholog.*, t. V, p. 159.

La formule de BOERHAAVE étoit la suivante:

Rec. Ligni guayac. . . . . uncias sex;

Passularum . . . . . uncias quinque;

Glycyrrhiz. . . . . uncias duas;

Coq. c. aquæ mensur. sex ad dimidiam part.

<sup>3</sup> *Traité des maladies vénériennes, t. II, p. 363.*

Astruc<sup>1</sup> borne l'usage de la décoction de gayac aux maladies vénériennes, compliquées de scrofules ou de scorbut.

Swediaur<sup>2</sup> pense que, dans nos climats, nous ne devons pas nous fier à ce remède seul pour la guérison radicale de la vérole; mais qu'on peut, conjointement avec le mercure, employer la décoction ou la teinture de gayac.

2.° Bois de sassafras.

Le bois de sassafras provient d'un arbre de la famille des lauriers (*laurus sassafras*, L.) originaire de l'Amérique septentrionale. C'est le bois des racines dont on fait usage. On le trouve dans le commerce, sous la forme de morceaux longs, durs, légers, poreux, d'un blanc rougeâtre, d'une odeur forte et pénétrante, approchant de celle du fenouil, d'une saveur douce, âcre et aromatique; son écorce est d'un fauve cendré, très-rugueuse au toucher. Il fournit par la distillation une huile très-odorante. Le sassafras a une action très-remarquable sur la faculté exhalante du système dermoïde. Son usage a été autrefois très-étendu dans les maladies vénériennes. Selon Lieutaud<sup>3</sup>, il réussit parfaitement à dissiper les douleurs vénériennes.

L'on ne donne communément que l'infusion de ce bois, et l'on évite de le faire bouillir long-temps.

3.° Racine de salsepareille.

La racine de salsepareille (*smilax sarsaparilla*, L.) s'est encore acquise une grande réputation dans la cure des maladies vénériennes. Cette racine est très-longue, flexible, cannelée dans sa longueur. L'écorce extérieure est d'un roux cendré intérieurement; elle est

1 De morbis venereis, p. 142.  
 2 Traité des maladies syphilitiques, t. II, p. 358.  
 3 LIEUTAUD, Matière médicale, t. I.°, p. 172.



blanche, mollasse, un peu farineuse; elle n'a pas d'odeur; sa saveur est faible, très-légèrement amère; elle laisse un peu de visqueux dans la bouche, sans être désagréable. On nous l'apporte de la Nouvelle-Espagne, du Pérou et du Brésil.

Il faut choisir celle qui est grise en dessus, moelleuse, facile à fendre dans toute sa longueur, comme l'osier, et qui teint en couleur rouge-brune l'eau dans laquelle on la fait bouillir. On doit rejeter celle qui est cariée, et qui répand une espèce de farine quand on la secoue.

La salsepareille possède éminemment la vertu sudorifique; elle devient souvent diurétique. On en fait un usage fréquent dans les maladies vénériennes, et plusieurs la préfèrent encore au bois de gayac.

SYDENHAM<sup>1</sup> avoit déjà observé qu'elle guérissoit la maladie vénérienne en excitant les sueurs.

HARRIS<sup>2</sup> la conseille pour les enfans à la mamelle, attaqués de la maladie vénérienne. Suivant cet auteur, il suffit de mettre de la poudre de cette racine dans les panades ou dans les bouillies.

FORDYCE<sup>3</sup> s'est servi avec succès d'une décoction concentrée de salsepareille dans des cas où ni le gayac ni le mercure n'avoient pu réussir, surtout chez des malades attaqués de douleurs ostéocopes. Il faisoit bouillir trois onces de racine dans six livres d'eau réduites à deux, et ajoutoit un peu de racine de réglisse. Cette quantité doit être renouvelée tous les jours.

PLENK<sup>4</sup> a employé la salsepareille selon la méthode de FORDYCE et avec le même avantage: il conseille aussi de laver souvent les ulcères avec la même décoction.

1 SYDENH. *Opera*, p. 29, 114.

2 HARRIS, *de morb. infant.*, p. 255.

3 *Medical observat. and inquiries*, t. I, p. 149.

4 *Materia chirurgica*, p. 105.

STOERCK<sup>1</sup> confirme également les vertus de la décoction de salsepareille dans des cas où d'autres remèdes auroient été employés infructueusement. D'après des observations exactes et très-rigoureuses, faites dans l'hôpital de S. Thomas à Londres, on se sert avec avantage de la salsepareille dans diverses maladies syphilitiques, soit avec le mercure, soit après qu'on a discontinué son usage, pour guérir quelques symptômes que le mercure n'a pu détruire. On la donne en poudre à la dose d'un gros, plusieurs fois par jour, ou bien on l'administre en décoction.<sup>2</sup>

SWEDIAUR<sup>3</sup> assure avoir vu à Londres un malade qui, étant affecté d'ulcères syphilitiques rebelles au mercure, fut guéri par le moyen suivant. On fit mettre une livre de poudre de salsepareille dans un fourneau pour la torréfier, et après avoir divisé cette poudre en trois portions, l'on ordonnoit au malade d'en avaler une chaque jour. Plusieurs malades, dans des circonstances semblables, ont été guéris au moyen de ce remède.

La salsepareille est certainement un moyen à tenter seul, et c'est aux médecins à multiplier les faits et à publier leurs observations.

C'est avec la salsepareille qu'on prépare aussi le sirop sudorifique ou sirop de *Cuisinier*, dont on fait fréquemment usage, même dans les hôpitaux militaires. Suivant le formulaire des hôpitaux militaires françois, on fait ce sirop avec la salsepareille, le sené mondé, l'anis, le miel blanc et le sucre.<sup>4</sup>

SWEDIAUR dit que les apothicaires de Paris y font entrer du sublimé corrosif; alors on donne ce sirop à une dose telle que le malade prend un quart de grain et au plus un demi-grain par jour de ce sel.<sup>5</sup>

<sup>1</sup> *Annus medicus*, t. II, p. 225.

<sup>2</sup> SWEDIAUR, *Traité des maladies syphilitiques*, t. II, p. 338.

<sup>3</sup> Ouvr. cité, t. II, p. 351.

<sup>4</sup> *Formulaire pharmaceut. à l'usage des hôpitaux milit.*; Paris, 1804, p. 47.

<sup>5</sup> Ouvr. cité, t. II, p. 357.



Il est avantageux que pendant son usage le malade boive copieusement d'une décoction de salsepareille. Il faut qu'il garde le lit, et qu'il continue l'usage de ce remède pendant une trentaine de jours. La diète doit être légère. Ce dernier moyen de guérir la maladie vénérienne appartient, il est vrai, autant au mercure qu'à la salsepareille; mais, sans le secours de ce dernier remède, le premier seroit sans doute souvent moins efficace ou insuffisant. Mais il est aussi des cas où les sudorifiques seuls peuvent opérer la guérison, ainsi que nous en fournirons les preuves plus bas.

#### 4.<sup>o</sup> Racine de squine.

La racine de squine est noueuse, ligneuse, pesante, d'une couleur roussâtre, un peu brune extérieurement, d'un rouge pâle à l'intérieur.

Elle n'a pas d'odeur: sa saveur est insipide et terreuse. Elle provient d'un arbuste (*Smilax china*, L.), qui croît en Chine, au Japon et dans la Perse septentrionale.

Elle fut transportée en Europe en 1535, et vantée comme un remède précieux contre la maladie vénérienne. On l'a donnée en décoction pour boisson ordinaire, qu'on a continuée pendant vingt jours, en observant une diète rigoureuse, et en donnant des purgatifs par intervalles: on a fait aussi des fomentations sur les ulcères avec la même décoction.

Mais il paroît que tout ce qu'on a écrit en faveur de ce remède, tient beaucoup de l'exagération, et est dû à l'enthousiasme des premières personnes qui avoient intérêt à le préconiser.

La squine peut avoir quelque efficacité dans les pays où on la cueille; mais elle est peu active quand elle a vieilli dans le commerce. Ses propriétés du reste ont de l'analogie avec celles de la

1 ASTRUC, de morb. vener., p. 112.

salsepareille, étant du même genre (*Smilax*). Elle entre communément dans les espèces sudorifiques.

MARSDEN<sup>1</sup> rapporte que les Malais se guérissent de la maladie syphilitique par une décoction de la racine de squine, et il ajoute ce fait curieux, que ce remède produit chez eux la salivation, effet que cette plante ne produit jamais en Europe.

##### 5. Racine de lobélia.

La racine de lobélia est employée depuis long-temps avec succès, par les naturels de l'Amérique, pour la guérison de la maladie vénérienne.

Elle provient d'une plante qui croît dans des lieux humides, auprès des rivières, en Virginie. LINNÉ lui a donné le nom de *Lobelia syphilitica*.

KALM, médecin suédois, apprit à la connoître durant ses voyages dans l'Amérique septentrionale, et publia ses vertus après son retour en Europe<sup>2</sup>. Il assure qu'elle guérit dans ces pays les maladies vénériennes, aussi efficacement et aussi radicalement que le mercure le fait chez nous. Les naturels du pays prennent une poignée de cette racine sèche, et la font bouillir dans douze livres d'eau; le malade boit chaque jour deux livres de cette décoction dans le commencement, si sa constitution peut la supporter, et il augmente la dose par degrés jusqu'à ce qu'il ne puisse plus soutenir la purgation qu'elle excite: alors il en suspend l'usage pendant un jour ou deux, pour la reprendre, s'il le faut, jusqu'à ce qu'il se trouve parfaitement bien; ce qui a lieu pour l'ordinaire en quinze jours. Lorsqu'il y a quelque affection extérieure, ils lavent avec cette même décoction les parties affectées.

Si la maladie est très-opiniâtre, ils mêlent avec la lobélia la

<sup>1</sup> Histoire du Sumatra, trad. de l'angl., t. I.<sup>er</sup>, p. 289.

<sup>2</sup> KALM, *Reise nach dem nordl. America*, 1754, 1764, 3 vol. in-8.



racine de *ranunculus abortivus*, mais en très-petite quantité, à cause de son acrimonie. **BARTRAM** conseille de faire prendre au malade huit onces de la décoction de la racine de lobelia, trois fois par jour, l'estomac étant vide, et d'augmenter la dose suivant les forces du malade, en lui faisant prendre des bains chauds dans le même temps, et en le tenant à un régime convenable. <sup>1</sup>

### 6° Opium.

L'usage de l'opium dans les maladies vénériennes n'est pas nouveau.

**FERNEL**, **WILLIS**, **SIMON PAULI** <sup>2</sup> et autres, le recommandent. De nos jours, le **D. SCHROEFF** en a vu de bons effets en Amérique <sup>3</sup>, où le remède fut conseillé par le **D. Nooth**, alors inspecteur général des hôpitaux militaires anglois en Amérique. On commença par un grain, qu'on augmenta successivement jusqu'à cinq, et dans quelques cas jusqu'à huit par jour, et même davantage. Il ne parut pas provoquer de sommeil à cette grande dose; mais il produisit un certain état de repos, et calma toutes les douleurs: enfin, l'on vit en peu de jours s'opérer un changement avantageux. On a répété depuis, à Londres et à Edinbourg, ces expériences avec l'opium dans des cas à peu près semblables, et l'on a trouvé que ce remède, donné avec le mercure, guérissait souvent beaucoup plus vite les ulcères malins syphilitiques que le mercure ne le faisoit lui-même seul. On a trouvé, en outre, que l'opium guérissait souvent ces ulcères malins, surtout ceux de la gorge, après qu'on avoit employé inutilement un traitement mercuriel complet; enfin, que l'opium améliorait l'état

<sup>1</sup> LINNÉ, *Aman. acad.*, t. IV, p. 520.

<sup>2</sup> SIMON PAULI *Quadripartit. botanicum*; Argent., 1667, p. 422.

<sup>3</sup> SCHROEFF, *von der Wirkung des Mohnsafts in der Lustseuche*; Erlang., 1781.

des ulcères syphilitiques, sans qu'on administrât le mercure ; mais qu'il ne guérissait ces ulcères radicalement dans aucun cas où le malade n'avoit pas pris de mercure auparavant. On se trouvoit alors obligé de joindre l'usage de ce dernier à celui de l'opium pour produire cet effet salutaire. L'opium ne peut donc être regardé que comme un excellent auxiliaire du mercure.

## DEUXIÈME CLASSE.

### *Végétaux antisiphilitiques indigènes en Europe.*

L'on ne peut douter que plusieurs plantes d'Europe, si l'on vouloit prendre la peine de les éprouver, ne se trouvaient posséder des propriétés aussi efficaces contre les affections syphilitiques que celles de l'Amérique.

Je vais indiquer les substances végétales dont on a jusqu'à présent tiré le plus de parti.

#### 1.° Bois de buis.

Plusieurs auteurs prétendent que le bois de buis (*buxus sempervirens*, L.) peut être substitué, dans le traitement de la vérole, au bois de gayac, dont il possède toutes les propriétés. AMARUS LUSITANUS assure avoir guéri beaucoup de malades avec ce remède. De nos jours on l'a employé avec quelque succès en France.

#### 2.° Brou de noix.

GIRTANNER et SWEDIAUR recommandent fortement l'écorce verte ou brou des noix (*juglans regia*, L.), soit en décoction, soit en extrait. SWEDIAUR dit s'en être servi dans beaucoup de

1 SWEDIAUR, Ouvr. cité, t. II, p. 54.  
2 CHOMÉL, Plantes usuelles, t. I, p. 357.



circunstances où le mercure avoit manqué de produire l'effet désiré<sup>1</sup>, et GIRTANNER assure avoir guéri avec ce remède les affections syphilitiques les plus opiniâtres et les plus invétérées, qui avoient résisté à tous les autres moyens.<sup>2</sup>

### 3.° Racine d'*astragalus exscapus*.

Cette racine provient d'une plante vivace (*astragalus exscapus*, L.), qui croît spontanément en Hongrie et dans les montagnes de la Thuringe. C'est le D.<sup>r</sup> WINTERL, professeur de botanique à Bude en Hongrie, qui a découvert le premier, en 1786, que les habitans des confins de la Turquie faisoient usage avec beaucoup de succès, comme d'un remède domestique, d'une décoction de cette racine, dans tous les degrés des diverses maladies syphilitiques. Le célèbre QUARIN a fait avec ce remède, au grand hôpital à Vienne, des essais qui ont parfaitement réussi. Il faisoit préparer une décoction avec une demi-once de racine dans une livre et demie d'eau, réduite par l'ébullition à une livre. Le malade prenoit cette dose tiède matin et soir.<sup>3</sup>

CRICHTON, médecin anglois, a été témoin de ces expériences; il en a communiqué le résultat au D.<sup>r</sup> GIRTANNER, qui l'a publié.<sup>4</sup>

### 4.° *Daphné mezereum* et *daphné laureola*.

L'écorce de la racine de ces plantes a été trouvée très-efficace, surtout dans les maladies syphilitiques invétérées, avec douleurs ostéocopes, ou compliquées de scrofules ou de maladies cutanées. On la donne en décoction, seule, ou conjointement avec la salsepareille.

plus efficaces que celles de la salsepareille. Depuis bien des années, cette racine est employée, tant à Berlin que dans toute l'Allemagne.

<sup>1</sup> SWEDIAUR, Ouvr. cité, t. II, p. 355.

<sup>2</sup> GIRTANNER, Ouvr. cité, p. 351.

<sup>3</sup> QUARIN, *Animadvers. pract.* p. 320.

<sup>4</sup> GIRTANNER, Ouvr. cité, p. 352.

5.<sup>o</sup> *Tiges de douce-amère.*

Les tiges de douce-amère (*solanum dulcamara*, L.) ont été préconisées par GIRTANNER pour des affections syphilitiques invétérées : on les prescrit en décoction. Communément le malade ne doit en prendre qu'une très-petite dose, jusqu'à ce qu'il puisse supporter le remède. En négligeant cette précaution, on voit souvent son usage être suivi de nausées, de vomissemens, et même de convulsions.<sup>1</sup>

6.<sup>o</sup> *Roseau des marais.*

Le roseau des marais (*arundo phragmites*, L.) est, dit-on, le principal ingrédient du fameux rob antisiphilitique de LAFFECTEUR. On en fait une forte décoction en y ajoutant de la salsepareille, et, sur la fin, de la semence d'anis; ensuite, avec du miel et du sucre, on fait, de cette décoction réduite, un rob ou un sirop. Ce remède seul ne remplit pas toutes les promesses de son inventeur; mais on l'emploie surtout avec succès pour les maladies vénériennes invétérées chez les malades qui ont pris beaucoup de mercure. SWEDIAUR croit s'être assuré que LAFFECTEUR mêle souvent du sublimé corrosif dans son rob.<sup>2</sup>

7.<sup>o</sup> *Carex arenaria.*

En Allemagne on a substitué à la salsepareille la racine de *carex arenaria*, L., qui lui ressemble beaucoup, et qu'on appelle aussi salsepareille d'Allemagne (*sarsaparilla germanica*); elle est douceâtre et balsamique : ses propriétés, suivant GLEDITSCH, sont plus efficaces que celles de la salsepareille. Depuis bien des années, cette racine est employée, tant à Berlin que dans toute l'Alle-

1 GIRTANNER, Ouvr. cité, p. 349.

2 SWEDIAUR, Ouvr. cité, t. II, p. 364.



magne et dans les armées du roi de Prusse, avec beaucoup de succès, à la place de la salsepareille.<sup>1</sup>

8.<sup>o</sup> *Racine de houblon, et de persicaire aquatique.*

MM. COSTE et WILLEMET sont parvenus à découvrir, d'une manière fort intéressante, que la racine de houblon (*humulus lupulus*, L.), et celle de la persicaire aquatique (*polygonum persicaria*, L.), pouvoient être substituées à celle de la salsepareille, dont elles ont toutes les vertus.<sup>2</sup>

9.<sup>o</sup> *Racine de smiguet piquant.*

En Italie on emploie beaucoup, au lieu de la salsepareille ordinaire, la racine du smiguet piquant (*smilax aspera*, L.), qu'on appelle communément salsepareille du pays ou salsepareille indigène; et l'on réussit parfaitement à combattre avec ce moyen les maladies vénériennes, soit récentes, soit invétérées. C'est un fait dont j'ai eu occasion de me convaincre par moi-même. Voici quelques détails sur cette plante, que j'ai examinée avec soin.

Le smiguet piquant se trouve non-seulement en Italie, mais encore en Espagne, en Palestine et dans les îles de l'Archipel, et, selon FORDYCE, aussi au Pérou et au Brésil.

On le voit dans ces pays former les haies.

LINNÉ le désigne ainsi: *smilax aspera, caule aculeato, angulato, foliis dentato-aculeatis, cordatis, novem nervis*.<sup>3</sup>

Les tiges de cette plante sont menues, anguleuses, dures, fléchies en zigzag et garnies d'épines éparses; ses feuilles sont alternes, cordiformes, pointues, lisses, nerveuses, vertes, mais marquetées de taches blanchâtres, et garnies à leur bord, ainsi qu'à leur nervure postérieure, d'épines assez nombreuses; à la base des pétioles, qui sont fort courts, on trouve de petites vrilles par le

1 MEYER, *Dissert. de carice arenar.* Francf. ad Viadr. 1772.

2 COSTE et WILLEMET, *Matière médicale indigène*; Nancy, 1793, p. 114.

3 LINNÉ, *System. vegetabil. edente MURRAY et PERSSON*; Gatt. 1797.

moyen desquelles la plante s'attache aux plantes voisines qui la soutiennent. Les fleurs sont disposées en grappes terminales. Les individus femelles portent des baies sphériques à trois loges.

La racine de cette plante a tant de ressemblance avec celle de la salsepareille, que PROSPER ALPIN même l'a prise pendant quelque temps pour la véritable salsepareille.<sup>1</sup>

FALLOPIUS, qui s'en étoit ordinairement servi, étoit dans la même erreur.<sup>2</sup>

TOBIAS ALDINUS demande si le *smilax aspera* est la véritable salsepareille, ou non.<sup>3</sup>

AMATUS LUSITANUS<sup>4</sup>, GHINUS<sup>5</sup>, CÆSALPINUS<sup>6</sup>, COLLE<sup>7</sup> et MAYERNE<sup>8</sup>, font tous l'éloge du *smilax aspera*, et assurent en avoir fait usage avec succès au lieu de la véritable salsepareille. On l'emploie ordinairement en décoction. Pour préparer celle-ci, on prend six à huit onces de racine, qu'on fait bouillir dans six livres d'eau, réduites à trois ou à deux livres et demie. Le malade en prend trois grands verres par jour.

Voici quelques observations qui constatent les bons effets de ce remède.

#### 1. OBSERVATION.

En 1807, étant à Cosence, dans la Calabre citérieure, je fus appelé en consultation avec un chirurgien du pays pour un officier

- 
- 1 ALPIN, de Plant. Egypt., p. 136.  
 2 FALLOP., de Morb. gall., cap. 62.  
 3 TOB. ALDINUS, de Smilace aspera: an sit eadem ac sarsaparilla americana? Messin. 1652.  
 4 AMAT. LUSITAN., Curat. med. cent. VII.  
 5 GHINUS, Morbi neapolit. curandi ratio perbrevis, Spir. 1589.  
 6 CÆSALPIN., Ars medica.  
 7 COLLE, Notitia et medela sing. de lue gall.; Ven. 1628.  
 8 TH. TURQUET DE MAYERNE, Syntagm. duo prax. Mayern. usurp. Aug. Vind. 1697.



qui avoit depuis quinze jours plusieurs chancres au gland et un bubon à l'aîne gauche. Les chancres étoient plutôt superficiels que profonds; ils étoient entourés d'un cercle inflammatoire. Le bubon n'étoit que sympathique. Je proposai à mon collègue de faire prendre au malade du repos, quelques bains et une tisane sudorifique, pour le préparer à un traitement avec le mercure. Le malade, ayant de la repugnance pour le mercure et ne voulant pas quitter son service, nous pria de le traiter le plus simplement possible, et seulement par des palliatifs, jusqu'à ce que les circonstances lui permissent de faire un traitement régulier. Je fis part des craintes que j'avois, si l'on tarδοit trop à faire usage du spécifique; mais mon confrère me fit observer que dans le pays on parvenoit aisément à guérir les maladies vénériennes par le seul moyen de sudorifiques, et notamment par le smilax aspera, qu'on y appelle salsepareille du pays. Nous nous décidâmes donc pour ce remède, et, après avoir fait prendre au malade plusieurs bains domestiques et pansé les chancres avec une décoction émolliente, nous lui donnâmes le sirop de *Cuisiner*, fait avec cette racine de smilax aspera, indépendamment d'une forte décoction de la même racine, à boire par verrees. Deux jours après l'usage de ces remèdes nous vîmes les chancres diminuer, l'inflammation se dissiper et la douleur disparoitre, et au bout d'un mois le malade se trouva parfaitement guéri.

J'ai eu occasion de revoir cet officier l'année dernière à son passage par Strasbourg avec le régiment, et il m'a assuré n'avoir rien ressenti depuis.

## 2.<sup>o</sup> OBSERVATION.

Dans la même année, un capitaine du régiment auquel j'étois attaché me demanda, à Tarente en Pouille, des remèdes pour des ulcères vénériens qu'il avoit depuis trois mois au voile du palais; ils étoient superficiels, et s'étoient déclarés à la suite de chancres

à la verge et de bubons aux aines, qu'il étoit parvenu à faire disparaître par quelques bains, les circonstances de la guerre ne lui ayant pas permis de faire un traitement.

Vu notre court séjour à Tarente, je ne voulus point entreprendre un traitement mercuriel, et je me bornai aux bains et à l'usage du sirop de *Cuisinier*, indépendamment d'une forte décoction de salsepareille indigène. Ce régime fut continué pendant six semaines, même en marche; au bout de ce temps le malade se trouva parfaitement rétabli. Il est à remarquer que les ulcères avoient augmenté pendant les premiers jours du traitement, mais qu'ils avoient ensuite entièrement disparu.

J'ai eu fréquemment occasion de revoir cet officier pendant quatre ans de suite après cette maladie, et il a toujours joui d'une parfaite santé.

### 3.° OBSERVATION.

En 1808, un soldat du même corps me consulta pour un chancre rongeur à la face interne du prépuce; il avoit irrité cet ulcère par le sulfate de cuivre qu'il appliquoit journellement, et il étoit survenu un engorgement sympathique aux glandes inguinales.

Je fis appliquer de suite des lotions émoullientes, et prendre la décoction de salsepareille indigène unie au bois de gayac. J'ordonnai en outre au malade de faire usage de quelques bains de mer.

Par ce traitement, le chancre fut bientôt borné; les douleurs diminuèrent, et l'engorgement des glandes disparut, de manière qu'au bout de cinq semaines ce soldat se trouva parfaitement guéri. Je l'ai revu, en 1800, présent au corps, jouissant d'une bonne santé.

### 4.° OBSERVATION.

A Ancône, en 1809, un habitant du pays, âgé de 40 ans, d'une faible constitution, désiroit être traité de plusieurs chancres vén-



riens d'un mauvais aspect, situés au gland, lesquels ne s'étoient manifestés qu'un mois après que le malade s'étoit exposé à contracter cette maladie. Il n'avoit encore fait aucun remède.

Je n'osai lui donner sur-le-champ le mercure à l'intérieur, parce qu'il se plaignoit de maux d'estomac; d'un autre côté, il ne vouloit pas se soumettre aux frictions. Je lui conseillai, en conséquence, de prendre la décoction de salsepareille indigène et le sirop de *Cuisinier*, qu'il supporta très-bien. Trois semaines de traitement suffirent pour le rétablir. Je le revis un an après en parfaite santé.

##### 5. OBSERVATION.

Dans la même année, étant en route avec le régiment pour nous rendre de la Calabre à Naples, un caporal vint me trouver pour me dire qu'il ne pouvoit continuer la route à pied, à cause des douleurs qu'il souffroit d'un phimosis avec chancres dont il étoit atteint. Les circonstances ne permettant point de laisser un seul homme en arrière sans lui faire courir les plus grands risques, et les chemins étant impraticables aux voitures, je résolus de le faire monter sur un mulet, les deux jambes du même côté, ayant soin de lui faire mettre un suspensoir. Je lui fis donner ensuite de la tisane de salsepareille indigène avec le gayac, et lui recommandai de faire usage de quelques bains tièdes locaux. A mon grand étonnement, je m'aperçus d'une amélioration sensible au bout de trois jours; quinze jours après les douleurs avoient diminué; le phimosis avoit disparu, ainsi que les chancres qui étoient situés au gland: arrivé à Naples, le malade se trouva si bien qu'il ne songea plus à entrer à l'hôpital.

Il continua sa tisane encore pendant quinze jours, et je finis la cure par un minoratif. Dix-huit mois après ce traitement je n'ai pas trouvé le moindre symptôme vénérien sur ce malade.

manifestes d'un morbus siccus, les uns au grand, les autres de siccité  
 6.<sup>e</sup> OBSERVATION

En 1810, à Bologne, le nommé Praseti, voulant prendre du service militaire, vint se faire visiter à cet effet. En l'examinant, je trouvai dans l'aîne gauche une grande cicatrice, suite d'un bubon, et plusieurs pustules vénériennes dispersées sur le corps, principalement à la tête. Cet homme n'avoit fait aucun traitement depuis huit mois qu'il étoit atteint de cette maladie. Je lui fis prendre des bains, et le mis à l'usage d'une décoction de salsepareille indigène, qu'il continua pendant deux mois. Ce remède seul suffit pour le guérir radicalement, puisque neuf mois après, l'ayant visité de nouveau, il ne m'offrit plus le moindre symptôme vénérien.

7.<sup>e</sup> OBSERVATION

En 1809, un de mes confrères du même régiment, M. GILLE, me communiqua à Naples l'observation suivante.

Un jeune homme étoit affecté depuis trois semaines de chancres vénériens à la face interne du prépuce; les bords étoient durs et enflammés par l'irritation, résultat d'un pansement fait avec le précipité rouge. Ce malade fut parfaitement guéri dans six semaines avec le sirop de *Cuisinier*, une décoction de la racine de *smilax aspera*, et quelques bains. Les chancres furent pansés avec l'onguent basilicum, et lorsqu'ils furent bien dégorgés, on y appliqua de la charpie trempée dans du vin miellé.

8.<sup>e</sup> OBSERVATION

M. GILLE me communiqua encore l'observation suivante.

La femme d'un soldat étoit affectée de rhagades superficielles à la marge de l'anus, suite d'une maladie vénérienne antérieure,



que les circonstances l'avoient forcée de négliger. La décoction de gayac et de salsepareille indigène suffit seule pour faire disparaître ces symptômes dans l'espace de deux mois.

Il me seroit facile d'augmenter encore le nombre des observations en faveur de la racine de *smilax aspera* dans le traitement des maladies vénériennes; mais je crois en avoir assez dit pour faire sentir l'utilité de ce remède, et appeler sur lui l'attention des hommes de l'art.

FIN.